
Séance du 15 avril 2008

OBJET : Élections des délégués au Syndicat des Eaux des Coteaux du Volvestre.

L'an deux mille huit et le 15 avril à 18H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRESENTS : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, Mme CAMPERGUE Nathalie, Mme GATZLER Catherine, Mme HANNINGER Ursula, M. AMESTOY Pierre, M. GUITON Nicolas, M. ROSELLO José, SEPOLD Alex,.

Madame BATAILHOU-VILLET Evelyne a été élue Secrétaire.

M. le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu **d'annuler la délibération du 14 avril 2008 concernant l'élection d'un délégué au S.M.D.E.A.** En effet, la commune doit **d'abord** procéder à l'élection de deux délégués titulaires au Syndicat des Eaux des Coteaux du Volvestre.

Il y a donc lieu de procéder à l'élection de 2 délégués titulaires au

**Syndicat des Eaux des Coteaux du Volvestre
1, rue du ramier
31310 Montesquieu Volvestre.**

à laquelle la commune a adhéré.

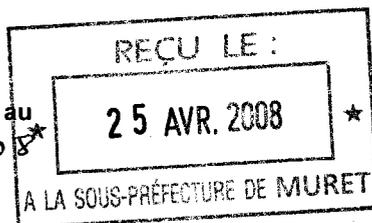
Après en avoir délibéré, et après avoir procédé à l'élection :

Madame GATZLER Catherine et Monsieur GUITON Nicolas

ont été élus délégué titulaires pour représenter la commune au syndicat ci dessus désigné et ont déclaré accepter leur mandat.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée
exécutoire a été publiée et transmise au
Représentant de l'Etat le 25/04/08*



Le Maire, P.BEDEL

